

CONDITIONS GÉNÉRALES DU SERVICE JOUR OUVRABLE SUIVANT

Les conditions générales suivantes s'appliquent au service Jour ouvrable suivant, fourni conjointement à tous les services offerts dans le cadre de la garantie matérielle limitée Microsoft pour certains appareils Microsoft (« Appareil Microsoft »).

Admissibilité et régions concernées : Le service Jour ouvrable suivant est inclus sans frais supplémentaires avec les appareils Surface Duo 2 pour l'entreprise, sur les marchés suivants : Allemagne, Australie, Canada, France, Royaume-Uni et les 50 États-Unis, plus le District de Columbia. Ces conditions régissent l'utilisation du service Jour ouvrable suivant.

IMPORTANT! Le service Jour ouvrable suivant peut également être inclus dans certains plans de protection comme Microsoft Complete ou la Garantie prolongée du matériel. Votre utilisation des avantages du service Jour ouvrable suivant dans le cadre des plans Microsoft Complete et Garantie prolongée du matériel est régie par des conditions distinctes liées à l'achat de ces plans.

Comment activer le service Jour ouvrable suivant : Si votre appareil est éligible au service Jour ouvrable suivant, selon les conditions précédemment décrites, Microsoft vous enverra un appareil de remplacement (« Appareil du service Jour ouvrable suivant ») à l'adresse définie dans le fichier de demande de service de garantie Microsoft, sur la page <http://aka.ms/ContactSurfaceSupport>. Vous recevrez un courriel confirmant votre demande de service (« autorisation de service »). Cette garantie offre un service de livraison d'un jour ouvrable pour un appareil de remplacement déterminé par Microsoft, à l'adresse renseignée dans le fichier :

a) Un (1) jour ouvrable à compter de l'autorisation du service, lorsqu'elle est accordée avant 14 h 00 CST ;
ou

b) Deux (2) jours ouvrables si l'autorisation de service est accordée après 14 h 00 CST.

La livraison du jour pour le lendemain est soumise à la disponibilité des transporteurs de livraison autorisés par Microsoft. Aux fins des présentes, le terme « Jour ouvrable » désigne les jours du lundi au vendredi, à l'exclusion des jours fériés nationaux.

En envoyant une demande d'autorisation de service, vous **ACCEPTÉZ** les conditions suivantes :

1. Votre Appareil Microsoft ne sera pas éligible au service Jour ouvrable suivant si l'Appareil Microsoft est endommagé et/ou n'est pas couvert par les conditions de la Garantie limitée standard Microsoft ou que les conditions de Plans de protection prévalent. Consultez le site <http://aka.ms/WarrantyTerms> pour afficher les garanties, les plans de service prolongé et les conditions générales de votre appareil.
2. L'appareil du service Jour ouvrable suivant vous sera expédié dans une boîte contenant une étiquette d'expédition prépayée. Conservez la boîte et l'étiquette d'expédition prépayée.
3. Utilisez la boîte et l'étiquette d'expédition prépayée fournis par Microsoft pour renvoyer l'Appareil Microsoft concerné par le service de garantie que vous sollicitez. Vous devrez expédier votre Appareil Microsoft d'origine dans le même emballage, dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la date à laquelle Microsoft **expédie** l'Appareil du service Jour ouvrable suivant. Le numéro de série de l'appareil Microsoft envoyé doit correspondre au numéro de série renseigné dans votre demande de service.
4. Pour garantir le retour de l'appareil Microsoft d'origine, Microsoft peut vous demander de fournir un numéro de carte de crédit valide. **VOTRE CARTE BANCAIRE NE SERA PAS DÉBITÉE** si vous expédiez l'Appareil Microsoft d'origine dans un délai de dix (10) jours à compter de la date à laquelle Microsoft expédie l'Appareil du service Jour ouvrable suivant.

Vous serez responsable du coût de l'Appareil du service Jour ouvrable suivant et de frais de traitement équivalant au prix de revente conseillé actuel de l'Appareil du service Jour ouvrable suivant, si : (1) vous n'expédiez pas l'appareil Microsoft d'origine dans les 10 jours suivant la date à laquelle Microsoft vous expédie l'Appareil du service Jour ouvrable suivant, le système de suivi du transporteur faisant foi ; (2) l'Appareil Microsoft n'est pas sous garantie ; et/ou (3) l'Appareil Microsoft est exclu de la garantie ou du service. Si Microsoft vous a demandé votre numéro de carte de crédit, CES MONTANTS SERONT AUTOMATIQUEMENT PRÉLEVÉS DE VOTRE CARTE DE CRÉDIT